

11.12.2013 - 12:31 Uhr

Le Comité de Travail.Suisse dit clairement NON à l'initiative de l'UDC pour l'isolement

Bern (ots) -

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Comité de Travail.Suisse a prononcé ses mots d'ordre pour les votations fédérales du 9 février 2014. Il a rejeté à l'unanimité l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse » et avec une abstention l'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée ». Il a revanche approuvé - aussi à l'unanimité - l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Les prochaines votations fédérales auront lieu le 9 février 2014. Les enjeux du scrutin sont importants. A cet égard, le Comité de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a décidé des prises de paroles suivantes :

Non à une initiative doublement dangereuse

Ce n'est pas en contingentant l'immigration que l'on résoudra les problèmes liés à la libre-circulation des personnes. C'est pourquoi Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, rejette l'initiative de l'UDC pour l'isolement. Les expériences faites dans le passé ont montré que les contingents n'ont jamais empêché l'immigration d'augmenter en période de croissance économique. Pour lutter contre les effets indésirables de la libre-circulation des personnes, la solution n'est pas dans l'introduction de contingents mais passe par le renforcement des mesures d'accompagnement, le développement des infrastructures de transport et de logement ainsi que par une politique fiscale moins agressive. L'initiative de l'UDC est aussi doublement dangereuse pour les salarié-e-s car elle ne prévoit aucune protection des salaires et des conditions de travail et qu'elle remet fondamentalement en cause tout l'édifice des accords bilatéraux I, ce qui signifie une grande menace pour l'emploi.

Oui à FAIF

Travail.Suisse, en revanche, propose le oui à l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Avec FAIF, on a trouvé une solution de financement durable avec le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) et dégagé des moyens suffisamment importants pour aménager l'infrastructure ferroviaire au cours de la prochaine décennie. Le nécessaire développement des transports publics en profitera, ce qui favorise à la fois la mobilité durable et l'emploi, étant donné que les transports publics créent davantage de postes de travail que les transports routiers. En outre, le financement de FAIF est acceptable car il s'agit d'un compromis équilibré impliquant un engagement supplémentaire de la Confédération, des cantons et des contribuables.

Travail.Suisse recommande aussi le rejet de l'initiative fédérale « Financer l'avortement est une affaire privée ».

Contact:

Martin Flügel, Président, tel. 079/743.90.05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100748599> abgerufen werden.